



PREMIER MINISTRE

Secrétariat général de la défense nationale

Direction centrale de la sécurité des systèmes d'information

Rapport de maintenance M-2007/17

Microcontrôleur sécurisé ST19NL66A

Certificat de référence : 2006/27

Paris, le 10 juillet 2007

*Le Directeur central de la sécurité des
systèmes d'information*

Patrick Pailloux
[ORIGINAL SIGNE]



Références

- a) Procédure MAI/P/01 Continuité de l'assurance,
- b) ST19NR66 Security Target, Référence : SMD_ST19NR66_ST_06_001_V01.00, STMicroelectronics,
- c) Rapport de certification 2006/27 - Microcontrôleur sécurisé ST19NR66B, du 8 décembre 2006, SGDN/DCSSI,
- d) Impact Analysis Report - ST19NL66A, référence : SMD_19NL66A_SIA_07_001_V1.0, STMicroelectronics.

Identification du produit maintenu

Le produit évalué est le microcontrôleur sécurisé ST19NL66 en révision A. Le microcontrôleur inclut une partie logicielle en ROM intégrant des logiciels de tests du microcontrôleur (autotest) et des bibliothèques (gestion du système, services cryptographiques). La version du microcontrôleur intégrant ce logiciel évalué est le ST19NL66A (logiciel dédié AFA, maskset K7H0AEB).

Description des évolutions

Par rapport à la version précédemment certifiée, une seule évolution a été apportée :
 - Déconnexion de l'interface RF pour permettre au matériel un démarrage en mode contact uniquement.

Fournitures impactées

Les fournitures impactées sont :

- la cible de sécurité ;
- la liste de configuration ;
- les guides d'utilisation.

[CONF]	La liste de conf a été mise à jour dans l'annexe du rapport d'analyse d'impact : Impact Analysis Report - ST19NL66A référence : SMD_19NL66A_SIA_07_001 V1.0, STMicroelectronics.
[GUIDES]	ST19NL66 - Data Sheet, référence : DS_19NL66/0703V1, STMicroelectronics
[ST]	ST19NL66 Security Target, référence : SMD_ST19NL66_ST_07_001_V01.00, STMicroelectronics

Conclusions

Les évolutions listées ci-dessus sont considérées comme ayant un impact **mineur**.
 Le niveau de confiance dans cette nouvelle version du produit est donc identique à celui de la version certifiée, à la date de certification.

Avertissement

Le niveau de résistance d'un produit certifié se dégrade au cours du temps. L'analyse de vulnérabilité de cette version du produit au regard des nouvelles attaques apparues depuis l'émission du certificat n'a pas été conduite dans le cadre de cette maintenance. Seule une ré-

évaluation ou une surveillance de la nouvelle version du produit permettrait de maintenir le niveau de confiance dans le temps.

Reconnaissance du certificat

Reconnaissance européenne (SOG-IS)

Le certificat initial a été émis dans les conditions de l'accord du SOG-IS [SOG-IS].

L'accord de reconnaissance européen du SOG-IS de 1999 permet la reconnaissance, par les pays signataires de l'accord¹, des certificats ITSEC et Critères Communs. La reconnaissance européenne s'applique jusqu'au niveau ITSEC E6 et CC EAL7. Les certificats reconnus dans le cadre de cet accord sont émis avec la marque suivante :



Reconnaissance internationale critères communs (CCRA)

Le certificat initial a été émis dans les conditions de l'accord du CC RA [CC RA].

L'accord « Common Criteria Recognition Arrangement » permet la reconnaissance, par les pays signataires², des certificats Critères Communs. La reconnaissance s'applique jusqu'aux composants d'assurance du niveau CC EAL4 ainsi qu'à la famille ALC_FLR. Les certificats reconnus dans le cadre de cet accord sont émis avec la marque suivante :



Ce rapport de maintenance est émis en accord avec le document : « Assurance Continuity : CCRA Requirements, ref. CCIMB-2004-02-009, version 1.0, February 2004 ».

¹ Les pays signataires de l'accord SOG-IS sont : l'Allemagne, l'Espagne, la Finlande, la France, la Grèce, l'Italie, la Norvège, les Pays-Bas, le Portugal, le Royaume-Uni, la Suède et la Suisse.

² Les pays signataires de l'accord sont : l'Allemagne, l'Australie, l'Autriche, le Canada, la Corée du Sud, le Danemark, l'Espagne, les États-Unis, la Finlande, la France, la Grèce, la Hongrie, l'Inde, Israël, l'Italie, le Japon, la Nouvelle-Zélande, la Norvège, les Pays-Bas, la République Tchèque, le Royaume-Uni, Singapour, la Suède et la Turquie.